

Le député-maire de Cholet doit démissionner

Écrit par le parti de gauche
Lundi, 22 Juillet 2013 14:50

Face à une occupation de terrain sur Cholet par des gens du voyage, Gilles Bourdoux, député-maire UDI de Cholet a eu cette réflexion : "Hitler n'en a peut-être pas tué assez". Dans l'escalade contre les gens du voyage menée par la droite de ce pays, il vient d'atteindre le comble de l'horreur. Un élu qui indirectement appelle à l'extermination d'une catégorie de français n'est pas digne de les représenter dans un mandat électif. Le Parti de Gauche appelle la ministre de la justice à immédiatement engager des poursuites judiciaires pour apologie de crimes contre l'humanité et souhaite que la justice soit rendue le plus vite possible et que Gilles Bourdoux soit frappé d'inéligibilité. En attendant la moindre des choses serait qu'il démissionne de ses mandats d'élu.